Copie anonyme - n°anonymat : 496352

D8-00406 496352 Dis phi BL

Code épreuve : 260 | Nombre de pages : 9 | Session : 2025

Épreuve de : PHILOSOPHIE

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

Les crimes de masse du XX^e^ siècle furent souvent qualifiés d'"inhumains" par les observateurs contemporains. Pourtant, c'est précisément du fait de l'humanité de leurs instigateurs que ce jugement est porté. L'"inhumanité" qui semble ainsi conférer le non-être à l'être est donc objet d'interrogation et mérite notre attention.

En première analyse, l'"inhumanité" renvoie au caractère non-humain. Est <u>stricto sensu</u> inhumanité, ce qui se distingue de l'humain en tant que genre. Dans le langage courant cette acception laisse pour autant volontiers place à celle de défaut d'empathie, de sensibilité, de bienveillance. L'"inhumanité" est alors davantage le propre des monstres, de ceux qui sont bien humains par leur détermination biologique, mais à qui on refuse ce titre à l'aune des facultés, caractéristiques ou devoirs qu'on reconnaît à l'Homme. Certains crimes, certains actes ou certaines personnes peuvent faire preuve d'inhumanité, au sens où elles contredisent les attentes, avant tout morales, de l'Homme. La première acception permet cependant d'enrichir la seconde en pointant la nature distinctive et privative du terme. Aussi, dans son sens courant, l'inhumanité dépend fondamentalement de ce que l'on entend par "humanité". Se dessine donc une première ambiguïté, un premier conflit entre une nature biologique stricte et un ensemble d'attendus qu'on lui associe en vertu de sa spécificité (que celle-ci soit langagière, rationnelle ou encore politique). Pourtant,

cette "inhumanité" semble bien être le propre de l'Homme : elle est défaut d'être se référant toujours à un être antérieur. Autrement dit, et avec l'ambiguïté que cela implique, seul l'humain semble pouvoir être inhumain, faire preuve d'inhumanité. Mais souscrit-il réellement à l'"inhumanité" derrière cette dénomination langagière ? À proprement parler, l'Homme ou l'humain ne peut réellement excéder son être, son genre : par ce qu'il fait, il définit en général les limites de l'humanité par l'intérieur. N'est-ce pas alors excès de confiance ou prétention dans le genre que de qualifier d'inhumain ce qui échappe à l'explication morale, plutôt que d'élargir l'humanité à cet acte ? Remarquons cependant que l'on parle parfois d'"inhumanité" pour invoquer les exploits qui semblent défier les limites biologiques du corps : les performances "inhumaines" des grands sportifs relèvent alors davantage d'une forme de modestie que de prétention – sauf à penser que cette qualification permet de ravaler l'humain incapable d'accomplir tel exploit. Soit donc on estime que l'inhumanité possède une réalité effective mais qui risquerait de prendre un tour essentialisant, difficilement objectivable, et qui entrerait en contradiction avec la détermination biologique. Soit l'on estime que cette dénomination est vide de sens, artifice de langage destiné à rassurer l'Homme dans la compréhension de sa nature et dans la haute estime qu'il s'accorde. Il s'agit dès lors d'envisager le problème suivant :

L'humain peut-il réellement faire preuve d'"inhumanité" dans son acception courante ? L'inhumanité a-t-elle une quelconque épaisseur ontologique ? N'est-elle pas plutôt une simple expression que l'humanité forge à des fins bien comprises, quitte à entrer en conflit avec la détermination biologique ?

Nous étudierons dans un premier temps la réa-

lité effective de l'"inhumanité" dont l'Homme historique semble faire preuve par l'écart vis-à-vis d'attentes collectivement partagées (I). Dans un deuxième temps, nous remettrons en cause la consistance ontologique véritable de cette "inhumanité" en y voyant un nom vide, expression d'une mauvaise foi rassurante (II). Finalement, nous dépasserons cette dualité en étudiant le caractère fondamentalement nécessaire et pratique de la reconnaissance de l'existence de l'"inhumanité" pour l'humain agissant dans le monde (III).

* * *

La possibilité pour l'Homme de sombrer dans l'"inhumanité" semble avoir été **attestée** par l'Histoire. L'inhumanité a en première analyse un être véritable, se caractérisant par le défaut d'une humanité définie par des attentes collectives. L'être humain fait preuve d'inhumanité lorsqu'il s'affranchit de ces caractéristiques admises.

La philosophie a tôt fait de s'interroger sur le sens véritable de l'humanité et son pendant négatif. Chez les Anciens, l'inhumanité a ainsi pu être envisagé comme l'écart de l'Homme vis-à-vis de sa nature. C'est par exemple le cas chez Aristote. Dans <u>Les Politiques</u>, ce dernier commence par reconnaître la particularité de l'Homme dans sa faculté raisonnante et sa nature sociale. Muni du <u>logos</u>, "l'Homme est par nature un animal politique". À cet égard, l'humanité peut être définie par cette dimension collective de la vie humaine. Précisément chez Aristote, l'Homme qui évolue seul est un "être dégradé", un être dépourvu de la différence spécifique assurant son humanité, "inhumain" en un sens. La nature fondamentalement sociale de ce que l'on entend derrière le terme "humanité" fonde donc la possibilité même de l'inhumanité. Celle-ci est défaut d'actualisation d'une nature en puissance, écart vis-à-vis de ce qui fait la particularité de l'Homme.

Or c'est précisément cette acception qui alimente le constat de l'inhumanité dans l'Histoire. En fai-

sant éventuellement varier le critère d'appréciation de l'humanité. Lorsque l'on qualifie un crime de violent d'acte inhumain, c'est parce qu'on y voit un écart par rapport à l'exigence morale et pacifique de l'Homme. C'est aussi le point de vue d'Hannah Arendt dans son rapport sur le procès Eichmann. Si son « rapport sur la banalité du mal » insiste certes sur la possibilité pour tout humain de sombrer dans la violence extrême, elle remarque à l'occasion du procès que Eichmann est totalement dépourvu de pensée conséquente. À travers les "mécanismes de défense" du langage administratif, il refuse l'exigence kantienne de la figuration des "mode de représentation de l'ensemble du genre humain". Mais cette faculté n'est pas au fondement d'une forme d'élite de la réflexion : Arendt rappelle que cette dernière est exigible "chez toute personne saine d'esprit". L'"inhumanité" de la Shoah vient donc à nouveau d'un écart par rapport à ce que l'on attend de l'Homme, de refus de l'actualisation de facultés exigibles. Elle semble ainsi bien avoir une réalité historique et un être véritable.

Enfin, cette inhumanité fondée sur l'écart vis-à-vis d'attentes collectivement instituées n'est pas toujours envisagée négativement. Elle peut être au contraire revendiquée lorsque ces attentes sont remises en cause. La relecture que fait Nietzsche de la morale comme système explicatif entretenu par les faibles redoutant l'instabilité de l'esprit en témoigne. Après être remonté à la pudenda origo, l'exigence hautaine, il remet en cause la pertinence des contraintes morales contemporaines. Ces dernières fondent pourtant en pratique la distinction entre humanité et inhumanité. Les actes jugés "inhumains" sont bien souvent ceux qui s'éloignent trop de la morale. Si cette dernière est refusée, on peut alors envisager un Humain trop humain, un humain qui se priverait de l'expression de sa volonté de puissance en refusant une "inhumanité" pourtant réhabilitée.

L'"inhumanité" semble donc en première analyse avoir une certaine réalité lorsqu'envisagée sous le

IMPRIMERIE NATIONALE – 2021-12-PF 018 751

Copie anonyme - n°anonymat : 496352

Emplacement QR Code

Code épreuve : 260 | Nombre de pages : 9 | Session : 2025

Épreuve de : PHILOSOPHIE

Consignes
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

prisme de l'écart vis-à-vis d'attentes collectives concernant l'Homme. Mais l'impossible objectivité de ces attentes remettent du même coup en cause la consistance ontologique de cette "inhumanité". Si elle est socialement instituée, n'est-ce pas un nom vide qui exprime la mauvaise foi de l'Homme plus qu'un objet réel ?

*

L'"inhumanité" est toujours jugée à l'aune de critères socialement institués. Elle s'écarte donc de la détermination scientifique de l'humain pourtant tout à fait légitime, et semble du même coup exprimer la mauvaise foi d'un Homme inquiet de l'étendue de son action. Elle apparaît dès lors bien davantage comme une illusion, un nom vide rassurant pour l'humanité.

Penser l'action humaine comme inhumaine semble tout d'abord réfuter l'apport de la détermination biologique. L'"inhumanité" envisagée pourrait certes être pensée, mais seulement en la fondant sur des attentes sociales. La science, elle, refuse l'inférence du non-être dans l'être et ce qu'entreprend l'Homme définit toujours l'humain, ne circonscrit l'inhumain que négativement - c'est-à-dire en négatif - et temporairement. Or, renoncer à cette interprétation scientifique peut sembler amener à renoncer à la détermination la plus convaincante de l'"inhumanité". Car la

science se fonde sur les raisonnements logiques et expériences. Comme l'explique Pascal dans sa Préface pour un traité du vide, les arguments d'autorité n'ont pas cours dans les sciences. Elle est donc susceptible de démonstration et de certitude autres que socialement instituées. Il semble donc tout à fait questionnable de s'éloigner de cette définition biologique de l'inhumain. Cela remet ainsi en cause l'être véritable de son acception sociale.

D'autre part, la dénonciation de l'"inhumanité" est aussi un moyen fort commode pour l'Homme de se rassurer dans son être et dans l'estime qu'il se porte. Car qualifier un acte d'"inhumain", c'est prendre une distance vis-à-vis de celui-ci, refuser la parenté qui peut exister entre lui et soi. L'"inhumanité" a donc tous les traits nécessaires pour en faire un artifice langagier de la "mauvaise foi" au sens de Kierkegaard. Dans L'Être et le Néant, Sartre reprend ce concept : la mauvaise foi est le refus de reconnaître sa nature fondamentalement libre pour l'Homme. Car la liberté s'accompagne toujours d'une responsabilité, parfois écrasante. Parler d'"inhumanité", c'est donc réduire le champ de l'humanité, réduire le champ des possibles pour la liberté humaine et limiter par là la responsabilité lui étant associée. Les travaux d'historiens ont d'ailleurs largement remis en cause l'"inhumanité" des dirigeants nazis par exemple, dans laquelle s'étaient plongé les contemporains devant l'horreur des découvertes. Ces derniers participent bien à élargir, de manière on ne peut plus sombre certes, l'humanité, en ce qu'ils appartiennent au genre humain. L'épaisseur ontologique de l'"inhumanité" peut donc aussi être compromise par son origine éventuellement honteuse pour l'Homme cherchant à échapper à sa responsabilité et son action possible.

Enfin, si l'argument scientifique participait

déjà à l'interprétation de l'inhumanité comme un nom vide, on pourrait aller jusqu'à dire que la religion y participe également. Car l'inhumanité, ou du moins le postulat de son existence véritable, ne va pas sans une certaine révolte métaphysique. Si Dieu crée l'Homme et définit les limites de l'humanité, n'est-ce pas en effet se mesurer à lui que de vouloir repousser ces limites, ou postuler la possibilité de les franchir ? On retrouve là l'idée de la prétention inhérente à l'idée d'inhumanité, témoignant de l'estime que l'homme se porte ou de la volonté de ne pas l'abaisser. Cette prétention est ici blasphématoire, dans la mesure où elle redessine le partage des êtres tel qu'il est envisagé dans les récits sacrés. Si l'"inhumanité" est nom vide, elle est donc également provocation métaphysique.

L'"inhumanité" paraît dès lors relever de l'artifice langagier visant à assurer l'Homme dans sa posture plutôt que de l'être véritable. Mais si cette inhumanité manque fondamentalement de profondeur ontologique, comment expliquer sa permanence et son recours fréquent ? La réponse est sans doute à trouver du côté de la dimension pratique de l'existence humaine : l'inhumanité est un postulat reconnu comme fondé qui permet à l'Homme d'évoluer.

* *

Au fond, on doit sans doute estimer que malgré ce défaut d'être, de réalité, l'"inhumanité" relève de la nécessité pratique pour l'Homme cherchant à s'accomplir. La reconnaître ouvre l'humain à sa dimension morale et à la possibilité de la cohabitation **pacifiée** pour les communautés.

Dans la <u>Critique de la raison pratique</u>, Kant envisage des "postulats de la raison pratique" devant permettre à l'Homme de s'ouvrir à sa dimension morale. L'existence de Dieu, celle de l'âme ou son immortalité en font partie. Ainsi, l'immortalité de l'âme assure par exemple l'horizon infini de progrès nécessaire à la conduite morale de l'action.

Or, ne doit-on pas penser que, de même, l'existence de l'"inhumanité" - non seulement comme nom vide donc - entre comme postulat de la raison pratique, comme principe heuristique permettant à l'humain d'accomplir sa destinée morale? En effet, postuler l'être véritable de l'inhumanité et la possibilité pour l'Homme d'y souscrire empêchent de sombrer dans le nihilisme et la perte de foi en le genre humain. Elle n'est plus alors pure mauvaise foi éloignant l'Homme de ses responsabilités, mais grand intérêt pour l'accomplissement de la vie morale. Cet intérêt pratique fondamental explique alors la permanence de l'idée d'inhumanité.

Cette ouverture sur la morale assure d'autre part la possibilité de la vie pacifiée. Le fait que, dans le droit international, seuls les "crimes contre l'humanité" soient imprescriptibles n'est pas anodin. La délimitation précise de ces crimes, exemples paroxystiques d'"inhumanité" en ce qu'ils portent atteinte à l'humanité même, permet de les éviter à l'avenir. Autrement dit, si les actions humaines semblaient délimiter en négatif l'inhumanité comme ce qu'elles ne recouvraient pas, c'est ici la définition de l'inhumanité qui définit négativement l'humanité. Par la proscription des actes jugés inhumains, on circonscrit simultanément le champ des actes humains. Cette limitation fonde alors en droit l'espérance de la disparition des conflictualités. L'intérêt pratique de la reconnaissance d'une inhumanité comme objet véritable au niveau de l'accomplissement moral individuel est ainsi doublé d'un intérêt au niveau de l'existence collective.

* * *

Finalement, si l'inhumanité semblait avoir en première analyse une certaine consistance ontologique au regard de l'Histoire, celle-ci était fondée sur l'écart entre l'action de l'Homme et des attentes socialement instituées. Cette nature sociale, qui paraît contredire l'enseignement biologique par ailleurs, questionne quant à l'objectivité

IMPRIMERIE NATIONALE – 2021-12-PF 018 751

Copie anonyme - n°anonymat : 496352

Emplacement QR Code

Code épreuve : 260 | Nombre de pages : 9 | Session : 2025

Épreuve de : PHILOSOPHIE

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

et la réalité effective de l'"inhumanité". Elle apparaît dès lors bien davantage comme un nom vide, une expression ne recouvrant pas un être véritable, exprimant la mauvaise foi des Hommes voulant échapper à leurs libertés destructrices. La permanence de cette notion malgré son défaut d'être et sa nature floue semble finalement avoir pour origine la dimension fondamentalement pratique de l'"inhumanité" pour les humains cherchant l'accomplissement moral et collectif. Son existence questionnable dans la réalité - car l'humanité définit fondamentalement ce qu'elle est par l'ensemble de ses actes - entre donc comme principe heuristique chargé de rendre possible ces aspirations.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

IMPRIMERIE NATIONALE – 2021-12-PF 018 751